

## COMPTE RENDU DE LA REUNION PERSIKLAND DU 16 janvier 2016

Etaient présents : J.Faure, C.Quet, G.Flottes, R+A.Bosquart, G+M.Lamorinière, S+G.Canches, F+G.Rosell, C.Derosch, A+M.Nogueira, J.Thomas, JP.Boudon, G.Amphoux, S+D.Fraisse, M+JC.Maurin, I.Pascal, V+P.Bourrier, C+V.Creche, D.Becharde, A.Andre.

Excusés : E+B.Daniau, C+L.Miletto Mosti.

Ordre du jour :

**-Bilan Moral et Financier**

**-Activités 2016**

**-Renouvellement du bureau**

**-Mise à jour de la charte**

Nous étions invités chez Claude et Virginie, la convivialité du lieu et de ses hôtes nous permettent à chaque fois de passer un agréable moment. Merci à eux.

**Bilan financier :**

Isabelle a présenté le bilan, qui on peut dire à ce jour est à zéro car la décision a été de solder notre dette auprès du sculpteur des Chevaux de Meyrueis afin de pouvoir enfin partir sur des bases « saines ». Mais il restera les 1000 euros que Pinpin a donné au sculpteur en octobre 2015 (il avait eu 2000 euros de notre collecte en Octobre 2014) il faudra le rembourser et pour cela il serait bien que ceux qui n'avaient pas participé à la collecte de 2014 fassent un geste...

**Bilan moral :**

Récapitulatif rapide des activités 2015, présence, stand et présentations élevages au printemps d'Uzès, Florac et finales SHF Uzès.

**Activités 2016 :**

Au vue des évolutions de l'ensemble de la filière (ACA, SHF, Fusions...) nous avons débattu sur l'importance de notre représentation au sein des instances fonctionnelles de la filière. Il a été convenu que nous allions demander à être intégrés dans les statuts du grand GECE LR-MP (même si plusieurs d'entre nous pensent que cela sera impossible à obtenir) en tant que personne morale de façon à pouvoir bénéficier d'une plus grande notoriété et visibilité lorsque nous aurons à défendre un dossier de subventions. De même qu'il a été soulevé l'importance de suivre avec grande attention les évolutions du CRE, nous comptons sur Sylvie et Christèle pour leur implication sur ce sujet. Tonio a expliqué le remaniement de la SHF sur son secteur avec le probable détachement d'un agent technique des haras sur l'ensemble de la région pour assurer les manifestations équestres. Cette nouveauté est plutôt bien accueillie car elle permettrait de centraliser les demandes et de mieux identifier les personnes ressources. Dossiers à suivre...

Pour la présentation des étalons de la course de la Boissière (12 et 13 mars) Jacques doit voir avec Emilie combien de box seraient disponibles pour donner un nombre précis de participants et ainsi avancer dans la préparation de la présentation.

Il est convenu de note participation au Mondial des 7 ans à Nègrepelisse (24 et 25 Septembre), Christian doit se rapprocher de l'organisateur afin de voir s'il est possible d'obtenir des box Persikland ainsi que la mise en place de présentations de chevaux à la vente et/ou collatéraux à ceux participant à la course et connaître le coût du stand.

De part le coût élevé que représente notre participation au concours de Florac que nous avons plaisir et la responsabilité d'organiser cette année, conjointement avec le GECE (l'ALEVCA a demandé ce transfert) nous avons convenu avec Jean-Paul que nous pouvions réaliser au titre de Persikland et / ou du GECE une demande de subvention. Nous aimerions pouvoir obtenir suffisamment d'aides de façon à ce qu'il ne coûte rien pour les éleveurs, vu que la partie élevage est partie intégrante de la « manifestation Florac » et participe de son rayonnement.

#### **Renouvellement du Bureau :**

Isabelle renouvelle sa candidature à la trésorerie et Audrey fait de même pour le secrétariat. Sylvie étant démissionnaire, nous avons élu à la présidence Marion Lamorinière, à l'unanimité.

L'Élevage du Sucal (représenté par François Rosell et Géraldine Deschanel) est nouvel adhérent du syndicat, la candidature de Robin Beucher (élevage du Quintanel) est proposée par Christèle, pas d'objection.

Joël Thomas de l'élevage du Méjean ne renouvelle pas son adhésion car il cesse d'élever pour des raisons économiques.

#### **Mise à jour de la Charte Persikland :**

C'est au terme d'un long débat constructif que nous avons mis à jour la charte de Persikland dans le but de pouvoir l'utiliser comme support de communication et de promotion du Syndicat. Des contraintes y ont été ajoutées et des points de détails retirés. Ces détails seront par la suite réprécisés dans un « code de bonne conduite » ou « règlement intérieur » ou « charte interne ».

Nous avons abouti à un condensé de nos spécificités, destiné à la communication externe, qui sera utilisé :

-comme argument pour justifier de notre légitimité au sein des différentes institutions et organismes

-comme outil de promotion pour communiquer auprès des clients étrangers et des autres professionnels du milieu.